

PLAIES ET CICATRISATION

Objectifs

Actualiser ses connaissances sur les différentes lésions cutanées afin d'optimiser leur prise en charge préventive et curative.

Savoir identifier les patients à risque.

Connaitre les techniques de prévention.

Déterminer les actions de soins dans une démarche préventive.

Déterminer les actions de soins de 1ère intention en cas de découverte d'une lésion.

Harmoniser les pratiques de prévention avec tous les intervenants (du domicile ou en établissement)

Programme

Rappel anatomique de la peau

Physiopathologie d'une escarre

Mesures de prévention des escarres

Évaluation du patient à risque

Actions de soins (matériel/mobilisation/soin cutané/
alimentation/éducation/entourage...)

Conduites à tenir en cas d'escarre avérée

Généralités sur les ulcères veineux et artériel

Conduite à tenir (contention, surveillance, installation...)

Lésions cutanées courantes de la personne âgée (lacération, mycose, macération...)

Mesures de prévention

Conduite à tenir en cas d'apparition de ces lésions

Public

Personnel paramédical amené à intervenir sur les plaies

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, vidéo, démonstration pratique, échanges sur des situations rencontrées

Intervenant

Infirmière titulaire d'un DU en plaies et cicatrisation

Sanction de la formation

Attestation individuelle de fin de formation

Modalités de formation

intra-établissement

Étude de faisabilité sur demande

inter APDHES

2 jours, 12 heures

📅 18 et 19 novembre 2024

750 € par participant

Contact

05-56-24-49-39
info@apdhes.fr

Référence

8.9.

Madame Monsieur

Nom d'usage : Nom de naissance :

Prénom :

Date de naissance :

Fonction/grade :

Service :

Numéro de tél. : Numéro de Fax. :

E-mail :

ÉTABLISSEMENT EMPLOYEUR :

Adresse complète :

N° SIRET :

RESPONSABLE DE LA FORMATION CONTINUE :

Tél. : Fax. :

E-mail (adresse à laquelle sera adressé l'accusé de réception de l'inscription) :

Désire participer à la formation suivante

Intitulé de l'action :

Date(s) de l'action :

Coût pédagogique : _____ Euros par participant

pris en charge par OPCO Budget de l'établissement le participant

APDHES-Centre Pierre Veaux se réserve le droit de reporter à des dates ultérieures ou d'annuler l'action de formation dans le cas où le groupe constitué serait inférieur à 5 stagiaires

Toute annulation peut être faite, sans frais, par le bénéficiaire, si elle parvient par écrit à APDHES Centre Pierre Veaux au moins 10 jours ouvrés avant le début de l'action de formation.

Sauf cas de force majeure reconnue par APDHES Centre Pierre Veaux, pour toute annulation faite par le bénéficiaire moins de 10 jours ouvrés avant le début de l'action de formation, APDHES Centre Pierre Veaux facturera un dédit de 25 % des frais de formation, montant non imputable par le bénéficiaire à la contribution financière obligatoire de formation.

En cas d'absence ou d'abandon en cours de formation, les frais de formation sont dus en totalité. Il demeure possible de remplacer le stagiaire se désistant par une personne ayant le même profil et le même besoin de formation.

Date et signature

(Nom, qualité du signataire) :

Association pour la Promotion du Droit Hospitalier de l'Économie de la Santé et de la formation professionnelle et continue

11 avenue Léonard de Vinci | Europarc | CS70097 | 33615 PESSAC CEDEX

Tél : 05-56-24-49-39 | Fax : 05-56-98-90-92 | www.apdhes.fr

La certification QUALIOPi a été délivrée au titre de la catégorie : actions de formation - certificat n° 2004-CN-00042

Association loi 1901 enregistrée en Préfecture de la Gironde sous le n° 2/11763 (JO n°20070043, dernière modification qui se révèle être, à la présente date, non caduque)

Organisme enregistré sous le numéro 72 3301681 33. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État - SIRET : 348 628 975 00032 - Code Naf : 8559

Organisme de DPC enregistré et évalué favorablement habilité à dispenser des programmes de DPC (n° 4491)